



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°69-2016-051

PUBLIÉ LE 13 SEPTEMBRE 2016

Sommaire

69_Préf_Präfecture du Rhône

69-2016-09-12-002 - arrêté portant nomination d'un régisseur de recettes à la préfecture du Rhône (2 pages)

Page 3

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2016-09-12-002

arrêté portant nomination d'un régisseur de recettes à la
préfecture du Rhône

PRÉFET DU RHÔNE

Lyon, le 12 septembre 2016

Préfecture

Direction Interministérielle d'Appui

Bureau de la coordination
Interministérielle

ARRETE PREFECTORAL N° PREF_DIA_BCI_2016_09_15_01
portant nomination d'un régisseur de recettes à la Préfecture du Rhône

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE SUD-EST
PREFET DU DEPARTEMENT DU RHONE

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Michel DELPUECH en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône (hors classe) ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 1980 modifié portant création de régies de recettes pour la perception des différents droits dans les préfectures et sous-préfectures ;

Vu l'arrêté n° 2007-4198 du 20 août 2007 portant institution d'une régie de recettes auprès de la Préfecture du Rhône ;

Vu l'arrêté interministériel du 13 février 2013 habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu les arrêtés portant nomination de Mme Huriyé BULUT, de Mme Florence SICARD et de Mme Laurence COLLOT ;

Vu les avis favorables du directeur régional des finances publiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône ;

Sur proposition du Préfet, Secrétaire général de la préfecture, préfet délégué pour l'égalité des chances ;

ARRETE

Article 1 : Mme Huriyé BULUT, secrétaire administrative de classe normale, est nommée régisseur de la régie de recettes installée à la Préfecture du Rhône, direction de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration, à compter du 1er septembre 2016.

Adresse postale : Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03

Pour connaître nos horaires d'ouverture et les modalités d'accueil : internet : www.rhone.gouv.fr ou tél. : 04 72 61 61 61 (coût d'un appel local)

Article 2 : Mme Laurence COLLOT, adjoint administratif de 2^{ème} classe et Mme Florence SICARD, secrétaire administrative de classe normale, sont désignées respectivement adjointe et suppléante.

Article 3 : Les arrêtés n° 69_2016_03_29_008 du 29 mars 2016 et n° PREF_DIA_BCI_2016_09_01_07 du 30 août 2016 sont abrogés.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Le Préfet, secrétaire général de la préfecture, préfet délégué pour l'égalité des chances et le Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône et notifié aux intéressées.

Le Préfet,

signé

Michel DELPUECH